

heures pour attendre l'arrivée de 150 émigrants qui se sont embarqués pour les Etats-Unis.

Pour la première fois, au Nouveau-Brunswick, la construction des navires a diminué en 1880; de plus, les capitaux placés dans cette industrie, ont aussi diminué. Et ces choses sont arrivées pendant une année où la Providence avait donné d'abondantes moissons au laboureur et lorsque, pour la première fois depuis 1873, l'on obtenait en Angleterre de bons prix pour le bois.

En dépit de l'abondance de la moisson, en dépit de la renaissance du commerce de bois, l'émigration va son cours; je ne puis attribuer cette émigration qu'à la politique qui taxe notre pain, nos vêtements, et toutes les choses nécessaires, à la vie et qui oblige l'ouvrier à chercher un pays où il trouvera un salaire plus élevé.

UN DÉPUTÉ. Dans un pays où les taxes sont plus élevées.

M. WELDON. Mais non dans un pays où l'on taxe le pain. Cette émigration de nos compatriotes est due à la politique de ce gouvernement, qui enlève l'argent du peuple, non-seulement pour augmenter le revenu, mais pour le mettre entre les mains de gens qui n'ont d'autre but que celui de monopoliser.

M. MACDONNELL (Inverness.) Quand cette question a été soulevée, l'autre jour, j'ai été surpris d'entendre le ministre de l'Agriculture déclarer que l'émigration, au Canada, n'avait pas été aussi considérable l'année dernière que les années précédentes. En ce qui concerne la Nouvelle-Ecosse, je partage l'opinion contraire. Pour m'assurer des progrès qu'a faits l'émigration, j'ai écrit à l'agent d'une compagnie américaine de steamers qui font le service entre l'île du Prince-Edouard et Boston, et faisant escale au port de Hawksbury, dans le comté d'Inverness. L'agent de cette compagnie m'a répondu que le nombre de passagers qui ont quitté ce port était, en 1876, de 436; en 1877, de 447; en 1878, de 373; en 1879, de 484, et en 1880, de 1,525. Le nombre de ceux qui sont partis en 1880 est presque quatre fois plus grand que le nombre de ceux qui sont partis pendant les années précédentes, bien qu'en cette année 1880, la récolte ait été abondante, surtout dans le comté que je représente.

L'émigration dans les autres comtés doit avoir été plus grande que dans Inverness, car il n'y a pas, dans la province, de comté que les changements opérés dans le commerce aient moins affecté.

Ce que je viens de dire est, je crois, une preuve convaincante du fait déplorable que, dans la Nouvelle-Ecosse, l'émigration tend à augmenter; c'est une triste condamnation de la politique adoptée par les honorables députés de la droite, politique au moyen de laquelle, pour employer les termes de la fameuse résolution de l'honorable chef du gouvernement, on devait non-seulement retenir nos compatriotes dans le pays, mais encore repatrier ceux qui l'avaient quitté.

M. HACKETT. Les honorables députés du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, ont fait des efforts inouïs pour faire voir qu'il y avait une émigration considérable dans ces deux provinces, et se sont empressés de recueillir des preuves. Je sais que quelques personnes quittent les provinces maritimes pour les Etats-Unis; pourquoi? Pour y rejoindre leurs amis qui sont partis pendant l'administration des affaires par les honorables députés de la gauche. Je connais des cultivateurs qui ont quitté l'île du Prince-Edouard en 1876 et 1877 pour les Etats-Unis, et qui, après avoir amélioré leur condition dans ce dernier pays, ont écrit à leurs amis de vendre leurs propriétés et d'aller les rejoindre. Ce n'est pas la politique nationale qui les a conduits là.

Je connais des jeunes gens qui, l'année dernière, ont abandonné des emplois qui leur rapportaient \$40 par mois

pour aller au Colorado dans l'espoir d'y obtenir un salaire plus élevé; mais j'espère qu'ils reviendront bientôt. Un homme ne peut pas aller aux Etats-Unis pour affaires ou par plaisir, sans qu'il soit compté comme un émigrant que la politique nationale oblige de quitter son pays.

Je me rendais dernièrement à Boston avec ma femme et mes deux enfants, à bord d'un des steamers de la compagnie dont on a parlé; et tout me porte à croire que ma famille et moi avons été regardés comme des émigrants chassés de leur pays par la politique nationale.

M. SHAW. On a exagéré le chiffre des personnes qui émigrent du Canada aux Etats-Unis. J'ai eu occasion de visiter Manitoba et de m'y rendre par Duluth. Je suis revenu par le chemin de fer de Saint-Paul et Minneapolis et, sur le convoi, se trouvait un agent américain qui prenait les noms des passagers et demandait d'où ils venaient. Je lui ai dit que j'étais d'Ontario et que je revenais de Manitoba; et il comprit que les personnes qui avaient été d'Ontario à Manitoba et revenaient par les Etats-Unis étaient des émigrants qui se rendaient dans ce dernier pays. L'agent avait sa liste et, comme les honorables députés de Huron-Sud et de Huron-Centre et deux juges de cours de comté d'Ontario étaient aussi sur le convoi, avec moi, ils furent portés comme émigrants aux Etats-Unis.

Je me permettrai de demander aux honorables députés de Huron-Centre et de Huron-Sud si leurs noms ont été portés sur la liste de l'agent.

Sir **RICHARD J. CARTWRIGHT.** Non.

M. CAMERON (Huron). Non.

M. HUNTINGTON. J'aimerais savoir des honorables députés de la droite si cette coutume existait il y a quelques années, lorsque les honorables députés criaient bien haut qu'un grand nombre de personnes quittaient le pays. Si l'honorable député de Lambton (**M. Mackenzie**) était ici, il prouverait qu'il n'a pas chassé les gens de ce pays.

L'honorable député de Prince (**M. Hackett**), qui vient de parler, a expliqué à la Chambre comment il se faisait que personne n'émigrât; il nous a dit qu'il ne restait plus que quelques uns des nombreux Canadiens que le gouvernement avait chassés du pays. On ne devrait pas traiter cette question au point de vue de l'esprit de parti, car c'est une question des plus sérieuses.

Il y a quelques années, le très-honorable monsieur qui est aujourd'hui à la tête du gouvernement, nous disait qu'il y avait de l'émigration parce que les taxes n'étaient pas assez élevées; mais depuis, il a été au pouvoir de l'honorable monsieur d'imposer des taxes, croyant, par là, attacher le peuple au sol, et il s'est trouvé que cette imposition de taxes n'a pu arrêter l'émigration; alors, les honorables députés de la droite devraient reconnaître qu'ils se trompaient lorsqu'ils disaient que, par sa politique, notre parti chassait les gens du pays; ils devraient faire disparaître l'impression qu'ils ont alors créée, et reconnaître qu'ils se sont trompés dans les tentatives qu'ils ont faites dans le but de faire disparaître le mal. Je m'étonne de voir le ministre des Finances, qui possède des qualités incontestables, tenir un semblable langage. Lorsque la question que nous discutons maintenant a été soulevée, je croyais que les honorables députés s'élèveraient au-dessus de l'esprit de parti, car, s'il en était autrement, le fait ne serait pas au crédit de la Chambre; je pensais, aussi, que le ministre des Finances donnerait des explications satisfaisantes; qu'il admettrait qu'il y a eu de l'émigration et qu'il le regrettait. Au lieu d'agir ainsi, l'honorable député a dit à la Chambre qu'il y avait reçu certains renseignements d'un agent d'une compagnie de steamers, renseignements qui lui faisaient connaître que quelques-uns des émigrants étaient revenus à Saint-Jean. L'honorable député désire-t-il que la Chambre sache que la plus grande partie de l'émigration est en notre faveur? Désire-t-il que la Chambre sache que nos compatriotes expa